

---

**Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente  
du conseil municipal sur les services aux citoyens**

**tenue le mardi 13 novembre 2007 à 19 h,  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est**

---

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

- M. Jean-François St-Onge, président  
Arrondissement d'Achats-Cartierville
- Mme Mary Deros, vice-présidente  
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- M. Maurice Cohen  
Arrondissement de Saint-Laurent
- Mme Suzanne Decarie  
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Mme Clementina Teti-Tomassi  
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Frank Venneri  
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

**COMMISSAIRES ABSENTS :**

- M. Ross Blackhurst (absence motivée)  
Arrondissement de LaSalle
- M. Sylvain Lachance  
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

**COLLABORATEURS PRÉSENTS :**

M. Marcel Tremblay, membre du comité exécutif  
Les chefs de division du Service des communications et des relations avec les citoyens : M. Jean-Marc Bissonnette, Mme Isabelle Cabin, M. Martin Lefebvre, Mme Lyne Marier, Mme Isabelle Marnier, M. Jean Racicot et Mme Claire Rocher.

**CITOYENS PRÉSENTS :**

12 personnes

---

**Première séance**

**1. Ouverture de la séance**

À 19 h 05, le président, M. Jean-François St-Onge, déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue, présente les membres de la commission et explique le déroulement de la soirée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Mme Suzanne Decarie, appuyée par Mme Clementina Teti-Tomassi, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 22 novembre 2006 et du 15 mars 2007**

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Mary Deros, appuyée par M. Maurice Cohen, les procès-verbaux sont adoptés.

#### **4. Les communications**

- **Allocution de M. Marcel Tremblay**

Le président, M. St-Onge, invite M. Marcel Tremblay à prendre la parole.

M. Tremblay veut souligner la présence de Mme Stella Guy, en charge de la mise en place du réseau 311, et de Mme Marie-José Cencig, attachée politique. Il tient tout d'abord à féliciter et remercier le Service des communications et des relations avec les citoyens pour le travail accompli dans le cadre du Rendez-vous Culture 2007. Il voit deux défis en matière de communication à la Ville : rejoindre toutes les clientèles, particulièrement les personnes des communautés culturelles, et améliorer les services aux citoyens, ce qui demande beaucoup d'imagination. Par ailleurs, il mentionne l'importance du réseautage, particulièrement avec les 19 arrondissements, ce qui a contribué au succès du nouveau service 311 qui sera mis en fonction à la mi-décembre.

- **Présentation du Service des communications et des relations avec les citoyens (SCRC)**

Le président remercie M. Tremblay et cède maintenant la parole à Mme Cabin et M. Lefebvre.

Mme Cabin débute sa présentation en soulignant que le SCRC est, en quelque sorte, la voix et les oreilles de la Ville de Montréal et que les citoyens sont la raison d'être du Service.

Les principales missions du Service sont :

- de développer une vision stratégique des communications afin de contribuer au devenir et au rayonnement de Montréal;
- de contribuer à l'amélioration des services aux citoyens;
- d'optimiser l'offre de la Ville au plan des services transactionnels et des services d'information directs aux citoyens;
- de fournir une expertise-conseil et un soutien opérationnel en matière de communication afin d'assurer la visibilité des projets et des réalisations de la Ville auprès des diverses clientèles internes et externes.

Quant aux mandats du volet des communications du SCRC, ils consistent à :

- élaborer une programmation annuelle des activités des communications en fonction des priorités de la Ville;
- développer des plans de communication en fonction des axes d'intervention de la Ville;
- offrir à ses clients des services en matière de communications stratégiques;
- offrir une expertise-conseil et un soutien opérationnel aux arrondissements, aux services corporatifs, à la direction générale et au cabinet;
- assurer la cohérence des messages dans l'ensemble des activités de communication et promouvoir une image forte de la Ville;
- assurer un leadership des projets de la Ville et impliquer à la fois les communications corporatives, les services corporatifs et/ou les arrondissements;
- développer des stratégies et des outils destinés aux employés;
- exercer une vigie, proposer des normes, des politiques et des indicateurs de performance, entre autres, en matière de communication et de qualité de service à la clientèle;
- développer et entretenir des liens avec les représentants de la presse (organiser des événements médiatiques, rédiger des allocutions et communiqués, etc.);
- offrir à ses clients des services en matière de conception graphique, d'impression numérique et de diffusion.

Pour le volet des relations avec les citoyens, les principaux mandats sont :

- de développer la e-Cité pour offrir un guichet de services électroniques performant à la population et permettre à la Ville de réviser certains de ses processus d'affaires;
- d'assurer la réponse aux demandes d'information, requêtes et plaintes des citoyens et assurer les communications opérationnelles;
- de gérer les activités du Centre de services 311, ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par année;
- d'être responsable des outils corporatifs et des sources d'information qui alimentent le réseau d'information destiné aux citoyens de la Ville;
- d'animer une démarche d'amélioration continue de la qualité des services aux citoyens en collaboration avec les arrondissements, les services corporatifs et les organismes partenaires, développer un nouveau concept pour la Carte Accès Montréal;
- de développer un nouveau concept pour la Carte Accès Montréal;
- de maintenir une veille stratégique portant sur la satisfaction des citoyens, l'évolution des besoins, les attentes, les motifs d'insatisfaction.

Le Service fait donc face à une série de défis :

- mieux connaître les clientèles afin de mieux cibler les interventions;
- mesurer la satisfaction des citoyens par rapport aux services offerts;
- assurer, en collaboration avec les différentes unités, l'amélioration continue de l'accessibilité et de la qualité des services;
- développer une communication stratégique, permanente, pertinente, diversifiée, équitable, donnant une image forte et ayant des messages convergents et rassembleurs;
- optimiser les ressources, revoir le management des grands dossiers et travailler davantage avec les arrondissements et les services pour développer une meilleure complémentarité.

M. Lefebvre concentrera davantage son intervention sur le volet des relations avec les citoyens, particulièrement en présentant la e-cité, un projet qui a débuté en 2004 dont la vision est d'élaborer une offre de service renouvelée conforme aux vues de l'administration et visant à rapprocher la Ville des citoyens, à développer la démocratie participative et à favoriser la transparence de l'administration municipale.

La e-cité utilise trois types de stratégie :

- Une stratégie informationnelle
- Une stratégie interactive
- Une stratégie transactionnelle

Les fonctionnalités de la stratégie informationnelle sont :

- un guichet informatif pour les différents publics cibles;
- une vitrine informative pour les activités corporatives;
- une vitrine informative pour les 19 arrondissements;
- la mise en place d'outils de gestion décentralisée;
- le développement de normes graphiques et ergonomiques communes;
- un nouveau portail intranet pour les employés.

Les fonctionnalités de la stratégie interactive sont :

- le journal officiel comprenant les communiqués, avis publics, appels d'offres, offres d'emploi et nouveautés;
- l'Info-Collecte (sur le web ou par réponse vocale interactive);
- l'Info-Remorquage (sur le web ou par réponse vocale interactive);
- l'évaluation municipale;
- la banque d'information municipale Sherlock;
- le BAM virtuel.

Les fonctionnalités de la stratégie transactionnelle sont :

- Cité + (consultation informatisée sur la taxation et l'évaluation = application réservée aux professionnels de l'immobilier);
- les rapports d'accident (application réservée aux compagnies d'assurances);

- le paiement des infractions (application utilisée aux constats pour la circulation et le stationnement, mais sera étendue à tous les constats en 2008);
- les rendez-vous à la cour municipale;
- les formulaires, les publications et les subventions en ligne;
- le Conseil municipal virtuel comprenant des outils de démocratie participative (sondages, questions aux élus, forums de discussion), l'accès aux documents des instances, la diffusion des séances du conseil;
- Millénium, le catalogue des bibliothèques;
- SYPRE, la banque de règlements municipaux;
- la diffusion des offres d'emploi.

Certaines prestations de services électroniques sont en développement :

- Info-Travaux : suivi des opérations systématiques;
- Nouvelle maquette interactive;
- Suite d'outils de collaboration (conférence web, tableaux blancs, wikis, etc.);
- Loisirs en ligne (diffusion de l'offre en sports et loisirs, inscription en ligne aux activités et optimisation des réservations de plateaux);
- E-procurement;
- Cliq Sécur;
- Carte Accès Montréal.

Deux millions de sessions sont réalisées par mois sur le site Internet de la Ville, ce qui en fait un des sites francophones les plus visités au monde.

Une deuxième phase de développement de la e-cité est prévue de 2009 à 2014. Un projet sera soumis au comité exécutif en 2008. Il sera notamment proposé de pousser plus loin l'interaction directe entre les citoyens et l'administration, de faciliter les relations entre la communauté d'affaires, les grands investisseurs, les organismes, les partenaires et la Ville, de poursuivre la démarche de productivité auprès des employés, de poursuivre la mise en place d'outils technologiques dans un domaine en forte évolution.

Tel que mentionné précédemment, un nouveau concept pour la Carte Accès Montréal est en développement. On souhaite en faire une carte de citoyen unique, gratuite et universelle pour tous les services de la Ville (bibliothèques, loisirs, etc.). On souhaite également s'associer avec un partenaire afin de développer un programme de fidélisation (ex. Air Miles). Ce projet devra être présenté au comité exécutif.

Le président remercie Mme Cabin et M. Lefebvre pour leur excellente présentation.

## **5. Période de questions et d'interventions du public**

À 20 h 25, le président, M. St-Onge, annonce l'ouverture de la période de questions du public.

### **Mme Marie Turcotte**

Mme Turcotte représente le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain, le Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle et AlterGO.

Mme Turcotte rappelle que les personnes ayant des limitations fonctionnelles représentent 19 % de la population montréalaise et que ce pourcentage risque d'augmenter en raison du vieillissement de la population, d'où l'importance du concept d'accessibilité universelle. Appliqué au domaine des communications et de l'information, le principe de l'accessibilité universelle prend la signification suivante : des plans de communication et des moyens de communication qui s'adressent et qui tiennent compte des besoins de toutes les clientèles.

Mme Turcotte propose une série de mesures visant à améliorer l'accessibilité universelle :

- Étendre les capsules d'information en texte simplifié et en orthographe alternatif à travers l'ensemble des arrondissements;
- Voir à la possibilité que les documents du site Internet soient en format Word plutôt qu'en format PDF afin de faciliter la vie aux personnes ayant des déficiences visuelles qui doivent utiliser des logiciels d'adaptation;
- Rendre disponibles les documents écrits de la ville en médias substitués (braille,

- gros caractères, audio, etc.);
- Indiquer les programmes et services à la disposition des personnes ayant des limitations fonctionnelles dans le répertoire d'activités des arrondissements;
- Transposer par écrit toute information verbale afin de venir en aide aux personnes ayant une déficience auditive, quitte à prévoir un interprète gestuel.

En terminant, Mme Turcotte invite les membres à lire la politique gouvernementale en matière d'accessibilité aux communications pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et invite la Ville à se doter d'une telle politique.

*M. Lefebvre explique que certaines mesures sont déjà en place pour venir en aide aux personnes ayant des limitations quelconques. Par exemple, la formation des agents Accès Montréal comprend un volet sur l'accessibilité universelle, le développement des contenus du site Accès Simple est en projet, le publiphone est toujours en fonction ainsi que les services APS pour les malentendants. M. Lefebvre ajoute que sa direction veut mieux répondre aux règles du W300, mais est conscient que la gestion décentralisée rend la tâche difficile (par exemple, 150 édimestres voient à la mise à jour du site Internet).*

*Mme Deros veut féliciter et remercier Mme Turcotte pour la qualité de son intervention.*

### **Mme Micheline Baril, citoyenne**

Mme Baril se questionne sur la structure de la Ville de Montréal et des arrondissements et se demande où se situe le SCRC par rapport aux arrondissements.

*Mme Cabin explique que les communications sont une compétence partagée entre le service corporatif et les arrondissements. Les arrondissements vont davantage développer des stratégies locales, très près des citoyens (ex. : répertoire d'activités, collectes, etc.), tandis que le SCRC se concentre plutôt sur les grands enjeux rassembleurs (ex. : développement durable). La volonté de la nouvelle directrice des communications est de développer plus de collaboration avec les arrondissements, entre autres dans le dossier de la propreté. M. Lefebvre explique que les services à la clientèle sont également de compétence partagée. Mais depuis deux ans, les arrondissements et le service corporatif se sont davantage assis ensemble afin de développer une vision commune. Le réseautage est donc bien présent.*

## **6. Période de questions et d'interventions des membres de la commission**

À 20 h 55, le président, M. St-Onge, annonce l'ouverture de la période de questions des membres de la commission.

Mme Deros tient d'abord à féliciter Mme Cabin et M. Lefebvre pour leur présentation et s'interroge sur les avantages de la nouvelle Carte Accès Montréal. En fait, elle demande si les mêmes gratuités seront offertes. *M. Lefebvre explique que le programme privilèges permettra d'offrir les mêmes gratuités par un système de point. Cependant, des redevances seront versées aux installations qui offrent la gratuité, ce qui sera une nouveauté intéressante.*

M. Cohen et Mme Decarie félicitent et remercient l'équipe du SCRC. Mme Teti-Tomassi souligne l'implication et le dévouement des membres de cette équipe.

M. Venneri s'interroge sur les outils mis en place pour promouvoir une image forte de la Ville. *Mme Cabin explique que c'est à travers une série de moyens que le SCRC arrive à promouvoir une image forte. Cela passe, par exemple, par des campagnes fortes, par des grands événements, tels que le rendez-vous culturel, par le site Internet qui est très fréquenté, etc.*

M. Venneri revient sur le nouveau concept de la Carte Accès Montréal qui prévoit un carte de citoyen unique avec bande magnétique. Considérant que la carte à puce est la nouvelle technologie en vogue, M. Venneri se demande s'il ne serait pas préférable d'attendre avant d'aller de l'avant avec le projet de la CAM afin d'avoir les dernières technologies. *M. Lefebvre rappelle que la production de la carte sera aux frais du partenaire. Le partenaire verra peut-être l'intérêt de développer une carte à puce. Cependant, les règles en matière de confidentialité des renseignements personnels sont très strictes.*

M. St-Onge se demande quelles sont les mesures mises en place pour publiciser la e-cité, car plusieurs services électroniques semblent méconnus du public. *M. Lefebvre mentionne que le comité exécutif a, effectivement, demandé de faire connaître davantage les services électroniques. Pour le moment, on fait connaître les services au moment où on transige avec les clients (ex. : sur les constats d'infraction).*

M. St-Onge se demande comment rejoindre les personnes isolées, souvent issues des communautés culturelles. *M. Tremblay constate que cet aspect n'est pas encore assez développé. Les médias ethniques (journaux, radios et télévision) sont sous-utilisés. Un effort de 100 000 \$ a été consenti il y a quelques années pour rejoindre les communautés culturelles, mais depuis plus rien de particulier n'a été fait.*

En terminant, M. St-Onge estime qu'il serait important que le SCRC connaisse son budget global, même s'il est morcelé. *M. Tremblay ajoute qu'il a envoyé une note au directeur général de la Ville à ce sujet.*

### **7. Ajournement de l'assemblée**

Le président, M. St-Onge, informe les personnes présentes que la commission adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique qui se tiendra le 27 novembre à 17 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Le président remercie de leur participation le public, M. Tremblay, l'équipe du SCRC ainsi que les membres de la commission.

À 21 h 20, sur une proposition de Mme Clementina Teti-Tomassi, appuyée par la vice-présidente, Mme Mary Deros, la séance est ajournée au 27 novembre à 17 h.

---

**Deuxième séance**

**tenue le mardi 27 novembre 2007 à 17 h,  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est**

**COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

- M. Jean-François St-Onge, président  
Arrondissement d'Achats-Cartierville
- M. Ross Blackhurst  
Arrondissement de LaSalle
- M. Maurice Cohen  
Arrondissement de Saint-Laurent
- Mme Suzanne Decarie  
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- M. Sylvain Lachance  
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- Mme Clementina Teti-Tomassi  
Arrondissement de Montréal-Nord
- M. Frank Venneri  
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

**COMMISSAIRE ABSENT :**

- Mme Mary Deros, vice-présidente (absence motivée)  
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

**CITOYENS PRÉSENTS :**

2 personnes

---

**1. Ouverture de la séance**

À 17 h, le président, M. Jean-François St-Onge, déclare la séance ouverte.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de M. Frank Venneri, appuyée par Mme Clementina Teti-Tomassi, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Les communications : adoption des recommandations**

À la demande du président, les membres procèdent à la lecture des recommandations à tour de rôle.

*La commission sur les services aux citoyens a tenu une assemblée publique portant sur les communications de la Ville, le 13 novembre dernier. À l'issue de cette assemblée, la commission*

*REMERCIE le public pour ses interventions de qualité et les représentants du Service des communications et des relations avec les citoyens pour le travail réalisé;*

*APPUIE les projets de l'axe accessibilité des communications municipales du Plan d'action 2007 de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle;*

*Et RECOMMANDE au Service des communications et des relations avec les citoyens :*

**R-1**

*De produire en médias adaptés divers documents sur des programmes ou services s'adressant directement aux personnes ayant des limitations fonctionnelles, auditives ou visuelles (ex. le plan d'action en matière d'accessibilité universelle) et sur des programmes ou services touchant à la sécurité des citoyens en général;*

**R-2**

*D'offrir sur le site Internet de la Ville des documents en format Word afin d'accommoder les personnes ayant une déficience visuelle qui utilisent des logiciels d'adaptation ne reconnaissant pas le format PDF;*

**R-3**

*Outre les moyens déjà connus et mis en place par la Ville, de développer des communications récurrentes, notamment par le biais des médias ethniques, avec les communautés culturelles afin de vaincre l'isolement et de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à la vie montréalaise;*

**R-4**

*De tenir compte des besoins particuliers des différentes clientèles (communautés culturelles, jeunes, aînés, personnes ayant des limitations fonctionnelles, personnes isolées, etc.), notamment lors du déploiement de la campagne sur l'implantation du réseau intégré de prestation de services aux citoyens e-cité/311;*

*Considérant l'importance pour la Ville de Montréal d'avoir une image de marque forte afin de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens et afin de se positionner à l'échelle provinciale, nationale et internationale;*

*Considérant la nécessité d'amenuiser les clivages entre Montréal et les régions du Québec;*

**R-5**

*Dès 2008, de développer et produire, en collaboration avec les arrondissements, des campagnes publicitaires fortes mettant en valeur les atouts de la Ville de Montréal. Ces campagnes devront être développées en fonction des priorités définies par l'administration municipale et des grands enjeux montréalais;*

**R-6**

*D'assurer un arrimage plus efficace et une mise en commun de l'expertise entre les différents services de communication (arrondissements et services corporatifs), notamment pour le développement de campagnes à portée montréalaise (ex. augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques, plan de transport, plan d'action famille, etc.);*

**R-7**

*De promouvoir davantage auprès des citoyens les prestations de services électroniques de la Ville de Montréal, offertes grâce à la e-cité, (ex. paiement de constat d'infraction en ligne) afin d'en optimiser leur utilisation et de veiller à la promotion adéquate des phases subséquentes de la e-cité;*

**R-8**

*De voir, de façon prioritaire, en étroite collaboration avec les arrondissements, à l'implantation du volet Loisirs en ligne qui vise à présenter sur le site Internet l'offre en sports et loisirs de la Ville de Montréal, à procéder aux inscriptions en ligne et à optimiser les réservations de plateaux;*

*Considérant que le format actuel de la Carte Accès Montréal existe depuis 1994;*

*Considérant que le taux annuel d'adhésion stagne depuis plusieurs années à 90 000 abonnés;*

*Considérant la pertinence de la Carte Accès Montréal et l'intérêt de la développer;*

**R-9**

*De revoir la formule de la Carte Accès Montréal, en considérant l'option de la carte de citoyen unique, afin de favoriser son utilisation optimale et de nouvelles adhésions;*

*Considérant l'importance de mieux cerner les sommes octroyées aux communications afin d'optimiser les ressources humaines et financières;*

**R-10**

*D'identifier, annuellement et rétroactivement pour 2007, en collaboration avec le Service des finances, l'ensemble des budgets alloués aux communications, et ce, par service, direction, programme, projet et/ou secteur d'activités. La ventilation de ces budgets doit également être faite selon qu'il s'agisse de communications internes, externes, de relations médiatiques ou de contrats à l'externe;*

**R-11**

*En partenariat avec les arrondissements, d'établir des indicateurs de performance afin de vérifier la satisfaction des citoyens et afin de mieux cerner leurs besoins;*

*Considérant la recommandation 3 du rapport de consultation sur le défi de la participation de la Commission du conseil municipal sur la présidence du conseil qui stipule : ... que la Ville de Montréal bonifie ses communications auprès des citoyens en matière de consultation publique :*

- en publiant des avis rédigés dans un langage simple;*
- en diffusant des capsules d'information, mises à jour hebdomadairement, au moyen de la téléphonie automatisée (87-Accès);*

- en communiquant avec les citoyens par courrier électronique et en leur offrant la possibilité de s'inscrire en ligne à une liste d'envoi d'invitations ;
- en offrant la possibilité de s'inscrire par téléphone à une liste d'envoi postal d'invitations ;
- en privilégiant l'insertion de publicité et la publication d'avis dans les premières pages des journaux, dans les médias desservant les communautés culturelles, à la radio et à la télévision communautaires ;

**R-12**

*D'élaborer des stratégies, en collaboration avec les arrondissements, visant à développer davantage la démocratie participative.*

Sur une proposition de M. Ross Blackhurst, appuyée par tous les autres membres de la commission, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

#### **4. Période de questions et d'interventions du public**

**M. Serge Poulin**, Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain

M. Poulin revient sur les deux principales revendications de son organisme, soit l'adaptation de tous les documents de la Ville de Montréal en médias substitués et l'adaptation du contenu du site Internet en un format lisible pour les logiciels d'adaptation (ex. format Word plutôt que PDF). L'objectif est que l'ensemble des communications soit accessible.

*M. St-Onge explique que les recommandations 1 et 2 visent à répondre à ces préoccupations, mais comme il s'agit de recommandations, on ne peut les mettre en œuvre immédiatement. On doit attendre la réponse du comité exécutif.*

**M. Mathieu Noël**, Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain

M. Noël se dit satisfait de voir que la commission appuie le plan d'action en matière d'accessibilité universelle et se dit également satisfait des recommandations 1, 2 et 4. Cependant, son organisme aurait aimé que ces recommandations soient intégrées dans une politique de communication en accessibilité universelle. Il rappelle la signification du concept d'accessibilité universelle qui s'agit d'offrir les mêmes services aux personnes ayant des limitations fonctionnelles qu'à la population en général.

*M. St-Onge indique que la commission prend bonne note de ces préoccupations et que le comité exécutif en sera saisi.*

#### **5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission**

M. St-Onge en profite pour remercier de leur intérêt les deux personnes qui se sont déplacées pour l'adoption des recommandations.

#### **6. Levée de l'assemblée**

À 17 h 20, sur une proposition de M. Ross Blackhurst, appuyée par Mme Suzanne Decarie, la séance est levée.

**ADOPTÉ LE : 30 SEPTEMBRE 2008**

**« ORIGINAL SIGNÉ »**

Jean-François St-Onge  
Président

**« ORIGINAL SIGNÉ »**

Amélie Régis  
Secrétaire recherchiste